



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 07056

Numéro SIREN : 410 358 865

Nom ou dénomination : SFR DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2017 sous le numéro de dépôt 50328



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SFR Distribution S.A.S.
(anciennement SFD S.A.)

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2016

SFR Distribution S.A.S. (anciennement SFD S.A.)

124, boulevard de Verdun
92400 Courbevoie

Ce rapport contient 27 pages

Référence : FP-172-149



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SFR Distribution S.A.S. (anciennement SFD S.A.)

Siège social : 124, boulevard de Verdun
92400 Courbevoie
Capital social : € 53 600 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SFR Distribution S.A.S. (anciennement SFD S.A.), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8. Autres Informations § Engagement de soutien Financier de l'annexe qui précise que la société SFR Distribution S.A.S. bénéficie du soutien financier de SFR S.A.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5. « Règles et méthodes comptables § Immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les évaluations de la direction immobilière et les prévisions de flux de trésorerie établies sous le contrôle de la direction financière, et à revoir les calculs effectués par votre société.
- La note 5. « Règles et méthodes comptables § Stocks » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et la dépréciation des stocks. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.
- Votre société constitue des provisions pour risques et charges selon les modalités décrites dans la note 5. « Règles et méthodes comptables § Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.
- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs au plan de départ volontaire, tels que décrits dans les notes 4. « Faits caractéristiques », 5. « Règles et méthodes comptables § Provisions pour risques et charges » et 6. « Informations relatives au bilan § Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables avec celle de périodes précédentes et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues.

- Comme indiqué dans la première partie de notre rapport, la note 8. « Autres Informations § Engagement de soutien Financier » de l'annexe aux comptes annuels fait état du soutien de SFR S.A. qui s'engage le cas échéant à apporter la trésorerie nécessaire à SFR Distribution S.A.S. pour faire face à ses engagements.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard des conditions d'application du principe de continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 8 juin 2017

KPMG Audit IS



François Plat
Associé

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 1 sur 23
--	--	---------------

COMPTES ANNUELS 2016

SFR Distribution
SAS au capital de 53 600 000,80 €
124 boulevard de Verdun - 92400 Courbevoie
RCS 410 358 865

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 2 sur 23
--	--	---------------

TABLE DES MATIERES

1.	BILAN ACTIF	- 3 -
2.	BILAN PASSIF	- 4 -
3.	COMPTE DE RESULTAT	- 5 -
4.	FAITS CARACTERISTIQUES	- 7 -
5.	REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	- 8 -
•	IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	- 8 -
•	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- 9 -
•	STOCKS	- 9 -
•	CREANCES ET DETTES.....	- 10 -
•	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	- 11 -
•	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	- 11 -
•	CHIFFRE D'AFFAIRES	- 12 -
•	CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)	- 12 -
6.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	- 13 -
•	BILAN ACTIF	- 13 -
➤	IMMOBILISATIONS.....	- 13 -
➤	STOCKS	- 14 -
➤	CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	- 14 -
➤	COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF).....	- 15 -
•	BILAN PASSIF	- 16 -
➤	CAPITAL SOCIAL	- 16 -
➤	CAPITAUX PROPRES	- 16 -
➤	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	- 17 -
➤	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	- 17 -
➤	DETTES	- 17 -
➤	COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)	- 18 -
7.	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	- 19 -
•	CHIFFRE D'AFFAIRES	- 19 -
•	REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	- 19 -
•	CHARGES D'EXPLOITATION.....	- 19 -
•	RESULTAT FINANCIER.....	- 19 -
•	RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 19 -
•	IMPOTS SUR LES SOCIETES	- 20 -
•	CREANCE/DETTE FUTURE D'IMPOT	- 20 -
8.	AUTRES INFORMATIONS.....	- 21 -
•	EFFECTIF	- 21 -
•	CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI	- 21 -
•	ENGAGEMENTS	- 21 -
➤	ENGAGEMENTS DONNES	- 21 -
➤	ENGAGEMENTS REÇUS.....	- 21 -
•	ENTREPRISES LIEES.....	- 22 -
•	COMPTES CONSOLIDES	- 22 -
•	INTEGRATION FISCALE	- 23 -
•	REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE.....	- 23 -
•	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	- 23 -

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 3 sur 23
--	--	---------------

1. BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 945 141	1 945 141		
Fonds commercial	112 820 814	22 177 334	90 643 480	47 945 491
Autres	22 447 306	18 503 521	3 943 785	4 301 798
Immobilisations incorporelles en cours				218 751
Avances et acomptes	12 378		12 378	212 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 284	2 284		
Autres	110 102 605	95 835 473	14 267 132	11 822 901
Immobilisations corporelles en cours	741 720		741 720	750 210
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 093 176		1 093 176	1 089 618
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 314 204		7 314 204	5 988 329
ACTIF IMMOBILISE	256 479 627	138 463 753	118 015 874	72 329 576
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	66 884 589	6 451 463	60 433 126	42 850 187
Avances et acomptes versés sur commandes	363 847		363 847	95 190
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	170 427 251	1 118 224	169 309 027	85 613 451
Autres	25 976 017		25 976 017	20 895 732
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 910 435		1 910 435	1 535 395
Charges constatées d'avance	5 924 267		5 924 267	6 129 634
ACTIF CIRCULANT	271 486 406	7 569 687	263 916 718	157 119 589
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	527 966 032	146 033 440	381 932 592	229 449 165

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 4 sur 23
--	--	---------------

2. BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Capital	53 600 000	6 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 618 820	
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	512 680	512 680
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	97 961	97 961
Autres réserves		
Report à nouveau	152 626	2 877 319
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-132 445 115	-2 724 694
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-66 463 027	6 763 267
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	99 061 672	7 547 662
Provisions pour charges	7 370 287	3 612 090
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 431 959	11 159 752
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 205 345	
Emprunts et dettes financières divers	35 420 700	35 441 742
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 346 103	131 170 598
Dettes fiscales et sociales	102 730 561	42 025 136
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	321 809	313 180
Autres dettes	71 613 236	345 088
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 325 906	2 230 404
DETTES	341 963 660	211 526 147
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	381 932 592	229 449 165

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 5 sur 23
--	---	------------------------------------

3. COMPTE DE RESULTAT

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Ventes de marchandises	179 148 568	86 071	179 234 639	159 601 440
Production vendue de biens				
Production vendue de services	189 360 145	131 625	189 491 770	151 326 998
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	368 508 713	131 625	368 726 409	310 928 438
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			22 850	17 048
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			16 746 359	15 726 895
Autres produits			137 547	277 833
PRODUITS D'EXPLOITATION			385 633 164	326 950 214
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			165 528 628	161 441 709
Variation de stock (marchandises)			4 688 241	-12 706 855
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			49 795 917	45 522 117
Impôts, taxes et versements assimilés			6 477 246	5 304 497
Salaires et traitements			120 243 512	71 994 235
Charges sociales			42 524 722	34 791 385
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 565 765	7 939 835
Sur immobilisations : dotations aux provisions			1 716 290	2 207 056
Sur actif circulant : dotations aux provisions			6 908 175	4 367 125
Pour risques et charges : dotations aux provisions			98 513 047	7 527 180
Autres charges			294 213	883 458
CHARGES D'EXPLOITATION			505 255 756	329 271 742
RESULTAT D'EXPLOITATION			-119 622 592	-2 321 528
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 660	8 668
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			4 660	8 668
Dotations financières aux amortissements et provisions			138 843	73 044
Intérêts et charges assimilées			862 840	716 856
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 001 683	789 900
RESULTAT FINANCIER			-997 024	-781 233
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-120 619 616	-3 102 761

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 6 sur 23
--	--	---------------

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	251 412	701 699
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 490 103	2 720 995
Reprises sur provisions et transferts de charges	23 650 753	17 700 866
PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 392 269	21 123 560
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	87 454	7 265
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 714 015	3 711 789
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 422 975	17 050 496
CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 224 444	20 769 550
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11 832 175	354 009
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-6 677	-24 058
TOTAL DES PRODUITS	414 030 092	348 082 441
TOTAL DES CHARGES	546 475 206	350 807 134
BENEFICE OU PERTE	-132 445 114	-2 724 694

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 7 sur 23
--	---	------------------------------------

4. FAITS CARACTERISTIQUES

- Transformation de la forme juridique de la Société de Société Anonyme à Société par Actions Simplifiée, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2016.

- Réorganisation de l'activité de la Société :

Dans le cadre de la réorganisation des activités de distribution du groupe SFR Group, une opération dite de « structuration juridique » a été menée consistant dans le regroupement au sein de la Société des activités de distribution actuellement exercées par diverses entités du groupe SFR Group, et qui a consisté à réaliser la formalisation des opérations juridiques suivantes, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 1^{er} septembre 2016 :

- Apport partiel d'actif de la branche complète et autonome d'activité de distribution dite « B2C » exercée par la société Cinq sur Cinq à la société SFD pour un montant net de 59.427.122,48€.

Cette opération a été réalisée selon les modalités suivantes :

- Réduction de capital d'un montant de 5.998.800 € par réduction du nombre d'actions, passant ainsi de 400.000 actions à 80 actions.
 - Réduction de capital d'un montant de 1.199,20 € par réduction du montant nominal, passant ainsi à une valeur nominale de 0,01€ contre 15€.
 - Rémunération de l'apport par l'émission de 5.360.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,01€, qui s'est traduit par une augmentation de capital de 53.600.000€.
 - Une prime d'apport sera égale à 5.827.122,48€, soit la différence entre l'actif net apporté de 59.427.122,48€ et l'augmentation de capital de 53.600.000€.
- Cession avec date d'effet le 1^{er} septembre 2016 du fonds de commerce « B2B » (activité de distribution auprès des professionnels) de la Société au bénéfice de Cinq sur Cinq pour un montant de 3.300.000€.
 - Acquisition auprès des sociétés SFR et Numéricable de l'ensemble des activités de distribution Grand Public et des actifs nécessaires à l'exploitation de cette activité pour un montant de 1€.
 - Changement de dénomination sociale de la Société qui devient ainsi **SFR Distribution**.

- La mise en œuvre de la réorganisation de l'activité de la Société a entraîné un plan de réduction des effectifs qui s'est traduit par la mise en place d'un plan de départs volontaires ouvert à compter du 23 novembre 2016 et qui prendra fin le 31 mars 2017. Ce plan s'est traduit par la comptabilisation d'une part d'une provision pour charges (cf. §.5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES) pour 91,9M€, et d'autre part, de charges à payer à caractère sociale (cf §.6 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN / DETTES) pour 28,6M€.

- Au cours de l'exercice 2016, la Société a déménagé son siège social au 124 boulevard de Verdun 92400 Courbevoie.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 8 sur 23
--	---	------------------------------------

5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis conformément aux règles définies par la mise en application du Plan Comptable Général français (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables), aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France (prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices).

Les règles et méthodes retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

• IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou d'apport.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation estimée du bien.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L : linéaire) :

Immobilisations corporelles et incorporelles	Méthode d'amortissement
Logiciels	25 % L
Installations techniques, matériel outillage	10 % L
Installations générales, agencements, aménagements	10% à 33,33% L
Matériel de bureau et informatique	25% à 33,33% L
Mobilier	10 % à 20% L
Enseignes	33.33 % L

Pour les biens provenant d'apports, l'amortissement est calculé sur la durée résiduelle restant à courir dans la société d'origine.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, une revue des malis techniques a été réalisée au 1er janvier 2016. Ces malis ont été affectés à 100 % au poste « fonds de commerce ».

Les droits au bail ne sont pas amortis.

En application des dispositions de l'art. 214-3 du PCG, il en est de même pour les fonds de commerce attachés aux immeubles loués par la société pour l'exploitation de ses magasins car leur durée de vie n'est pas limitée.

Dépréciations d'actif

Certaines immobilisations font l'objet d'une dépréciation dans les cas suivants :

- Dépréciation d'actif des agencements en points de vente afin de constater leur durée de vie économique à 5 ans, en complément des dotations aux amortissements.
- Les valeurs brutes des droits au bail et des fonds de commerce ont été revues en fonction de valeurs de marché actuelles sur la base soit d'une évaluation de la direction immobilière pour le droit au bail, soit d'une évaluation de la valeur d'usage pour le fonds de commerce. Lorsqu'il apparaît que ces

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 9 sur 23
--	---	------------------------------------

dernières valeurs sont inférieures à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour la différence entre ces deux valeurs.

- Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des autres actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles attachées à un point de vente, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si la valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de ce dernier. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

• IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des autres immobilisations financières (dépôts de garantie versés) correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine.

• STOCKS

Evaluation des stocks

Les stocks sont composés de packs (mobiles associés à un droit d'accès aux services SFR), de mobiles nus et d'accessoires. Ils sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

La valeur ainsi obtenue est considérée comme une valeur d'utilité, indépendamment des remises accordées aux clients et traitées comptablement lors des ventes.

Une dépréciation est néanmoins constituée pour couvrir les risques d'invendus et les risques de baisse de prix liés au marché.

Dépréciation des stocks

Les stocks sont dépréciés sur estimation d'un risque de non écoulement et de dégradation de la valeur de réalisation du stock et de détérioration des marchandises.

Les règles de dépréciation sont appliquées de la manière suivante :

- Pour les produits en « stock vendable », hors packs référencés depuis moins de 6 mois :

La dépréciation = la Valeur d'achat du « stock à risque » - la Valeur de vente du stock à un trader.

Le stock à risque se détermine comme suit :

- Estimation des ventes des 6 prochains mois sur la base des ventes du mois écoulé (6 x ventes du dernier mois écoulé) ou pour le cas des entrées du mois de décembre (6 x ventes du derniers mois écoulé) et impact conjoncture (ajustement des ventes prévisionnelles du 1er semestre N+1 / 6 x ventes du dernier mois écoulé)
- Calcul stock à risque = (stock à date – prévision de ventes 6 mois)

- Pour les produits en « stock non vendable » :

Les stocks non vendables Magasin (factices, mobiles de démonstration) et Entrepôts (détériorés) sont dépréciés à 100 %.

- Pour les produits en « PMS (Panne de mise en service) » :

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 10 sur 23
--	---	-------------------------------------

Les mobiles concernés font l'objet d'avoirs Fournisseurs ou, sont cédés à des traders pour lesquels la dépréciation est ramenée à hauteur de la valeur nette de réalisation du stock, c'est-à-dire, dans le cas de SFR Distribution, au prix de revente à un trader.

- Pour les produits en « stocks d'occasion » (produits renvoyés par le client) :

Pour les produits d'occasion jugés à risque, une dépréciation est toujours constatée par différence entre le PMP et le « prix trader ».

• CREANCES ET DETTES

Créances Clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles sont segmentées en trois types de comptes clients :

- « Clients ventes à crédit » correspond à la vente auprès d'une clientèle d'entreprises et d'établissements publics.
- « Clients ventes de biens et services » correspond aux produits liés à la rémunération opérateur.
- « Débiteurs divers » représentent principalement des facturations de mises en avant d'articles de téléphonie.

Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances est constatée, le cas échéant, selon les méthodes suivantes :

- Clients ventes au comptant « Particuliers » - Incident de paiement (impayés).
 - Dépréciation 50 % pour les créances < 3 mois
 - Dépréciation 100 % pour les créances > 3 mois
- Clients ventes à crédit « Entreprises ».
 - Dépréciation à 50 % pour les créances de 3 à 6 mois
 - Dépréciation à 100 % pour les créances > 6 mois

Factures à établir et avoirs à établir

Les factures à établir correspondent principalement à la rémunération de la convention cadre de distribution et aux alignements versés par l'opérateur SFR.

Les provisions pour alignements sont calculées à partir des volumes transmis par les systèmes d'information des boutiques répertoriées, et valorisées à partir du plan tarifaire en vigueur.

Les autres créances

Les autres créances correspondent aux créances sociales et fiscales.

Dettes

Les dettes sont constatées à leur valeur nominale.

Les dettes d'exploitation concernent les achats de produits stockés et les frais généraux ainsi que les dettes fiscales et sociales.

Les dettes financières concernent essentiellement l'avance long terme consentie par SFR.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 11 sur 23
--	---	-------------------------------------

Factures non parvenues

Les provisions pour factures non parvenues sont constituées à réception des produits ou à exécution de la prestation.

Coûts d'acquisition des points de vente

Les coûts liés à l'acquisition des points de vente : droits d'enregistrement et honoraires d'agents immobiliers, sont immobilisés et amortis sur la durée du bail.

• PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques

En conformité avec le règlement CRC-2000-06, les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Provision Plan de Départs Volontaires

Une provision a été constituée dans le cadre du plan de départs volontaires annoncé courant de l'exercice et ouvert sur la période du 23 novembre 2016 au 31 mars 2017. Cette provision, comptabilisée dans les charges d'exploitation couvre les indemnités à verser aux salariés optant pour un départ volontaire, ainsi que les dépenses liées aux mesures d'accompagnement et de formation pour ces mêmes salariés.

Provision pour retraite

Les engagements en matière de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la société jusqu'au départ en retraite, de l'évaluation prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière.

La dette actuarielle au 31 décembre 2016 est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Départ volontaire à la retraite à 65 ans
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00 %
- Taux de charges sociales : 48,30 %
- Table de mortalité : TFTH 2000-2002
- Taux de turn-over : 7,14%

Les écarts actuariels auparavant intégralement amortis au compte de résultat l'année de leur constatation sont, depuis 2012, comptabilisés dans le résultat de l'exercice de la manière suivante : l'amortissement y afférent est calculé en divisant l'excédent des profits et pertes actuariels au-delà de 10% de la valeur de l'obligation, à l'ouverture de l'exercice, par la durée de vie active moyenne attendue des bénéficiaires.

Le montant des écarts actuariels non reconnus en application de la méthode du corridor s'élève à 3,6 millions d'euros.

• CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le montant des droits d'entrées est étalé sur la durée du bail.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 12 sur 23
--	---	----------------

- **CHIFFRE D’AFFAIRES**

Il est principalement constitué de ventes de matériel et d’accessoires de téléphonie pour une clientèle Grand Public et d’Entreprises (jusqu’au 31 aout 2016 suite à la cession du fonds de commerce BTB), et de prestations de services relatives à la souscription d’abonnements mobiles et fixes.

- **CREDIT D’IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L’EMPLOI (CICE)**

Conformément à la note du Collège de l'Autorité des Normes Comptables en date du 28 février 2013, la Société a opté pour la comptabilisation dans ses comptes individuels du CICE au crédit d'un compte de charges de personnel et au bilan en autres créances. Le montant de ce crédit s'élève à 17 624 482 euros dans les comptes au 31 décembre 2016.

	montant
CICE 2013	2 372 393
CICE 2014	3 527 458
CICE 2015	3 178 629
CICE 2016- APA	3 600 226
CICE 2016	4 945 776
Total	17 624 482

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 13 sur 23
--	---	-------------------------------------

6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

• BILAN ACTIF

➤ IMMOBILISATIONS

Tableau de flux des immobilisations (valeurs brutes)

En milliers d'euros	31/12/2015	APA	Entrées	Virements	Sorties	31/12/2016
Droits au bail	53 344	33 458	450	200	1 890	85 562
Fds de commerce	6 402	26 696	0	0	6 402	26 696
Autres Immos incorporelles	28 480	2 068	887	29	6 509	24 956
Avances et acomptes incorp.	212		11	-211	0	12
Immobilisations incorporelles	88 438	62 223	1 348	18	14 801	137 226
Batiments -Construction	0	2 080				2 080
ITMOI	2	0				2
Autres immos corporelles	69 358	43 623	351	672	5 980	108 022
Immobilisations corp. en cours	750		681	-690	0	742
Immobilisations corporelles	70 110	45 703	1 032	-18	5 980	110 846
Immobilisations financières	7 078	1 535	271	0	477	8 407
Total	165 625	109 461	2 651	0	21 259	256 479

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de baux et de fonds de commerce pour 112 millions d'euros et de logiciels pour 18 millions d'euros. Hors effet de l'apport partiel d'actifs, les entrées d'immobilisations correspondent principalement à l'acquisition des droits au bail des magasins (Paris Passy, Montpellier Jeu de Paume et Angers Lenepveu) et à des projets SI dont le principal concerne l'acquisition de licences de systèmes d'exploitation.

Les sorties d'immobilisation correspondent principalement à la cession du fonds de commerce « BTB » à SFR Business Distribution ainsi qu'aux fermetures et rénovations de magasins sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées d'agencements pour 78 millions d'euros, de mobiliers pour 20 millions d'euros et de matériels informatiques pour 10 millions d'euros.

Les immobilisations en cours correspondent essentiellement aux acomptes versés pour des travaux effectués dans les magasins dont l'ouverture est prévue courant en 2017.

Hors effet de l'apport partiel d'actifs, les acquisitions d'immobilisations sont essentiellement liées :

- Aux ouvertures de magasins
- Aux rénovations et transformations aux nouveaux concepts
- A l'installation de matériels informatiques et de logiciels ainsi que de mobiliers dans le réseau de magasins et en agences régionales.

Les sorties d'immobilisations sont essentiellement liées :

- A la cession du fonds de commerce BTB à SFR Business Distribution
- Aux cessions de magasins
- Aux fermetures à l'origine de mises au rebut
- Aux mises au rebut faisant suite à des travaux de rénovation et de transformation aux nouveaux concepts
- Aux mises au rebut de matériels et de licences informatiques devenus obsolètes.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 14 sur 23
--	---	----------------

Immobilisations financières

Hors effet de l'apport partiel d'actifs, la variation à la baisse des immobilisations financières correspond principalement au remboursement des dépôts de garantie due aux fermetures de magasins.

Tableau de variation des amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	APA	Dotations	Reprises	31/12/2016
Amortissements	20 104	1 367	1 657	2 680	20 449
Dépréciations	15 655	5 804	22 177	21 459	22 177
Total	35 759	7 172	23 835	24 139	42 626

Tableau de variation des amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	APA	Dotations	Reprises	31/12/2016
Amortissements	46 243	36 851	6 909	4 897	85 106
Dépréciations	11 295	726	2 204	3 493	10 732
Total	57 538	37 577	9 113	8 390	95 838

Les dépréciations comptabilisées concernent :

- d'une part, les dépréciations constatées à la suite de la réalisation des tests de dépréciation dont les modalités sont exposées dans le paragraphe « Dépréciations d'actifs » de la partie 5 « Règles et méthodes comptables » ;
- d'autre part, les dépréciations d'actifs corporels qui couvrent essentiellement la perte de valeur des agencements en points de vente afin de ramener leur durée d'utilisation à 5 ans en complément des amortissements, et la mise au rebut programmée des immobilisations dans le cadre du programme de rénovation des points de vente.

➤ STOCKS

La valeur du stock brut a fortement augmenté par rapport à l'exercice précédent, 67 millions euros au 31 décembre 2016 contre 47 millions d'euros en 2015 du fait principalement de l'apport partiel d'actif.

La dépréciation de stocks, couvrant le risque de produits invendus, est de 6,4 millions d'euros au 31 décembre 2016.

➤ CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an. Elles sont principalement constituées de créances liées à l'activité Grand Public.

Elles sont principalement constituées de créances inter-compagnies.

Tableau des produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/16	31/12/15
Clients et comptes rattachés	152 792	70 837
Autres créances	6	38

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 15 sur 23
--	---	--

➤ **COMPTES DE REGULARISATION (ACTIF)**

Tableau des charges constatées d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Indemnités de déspecialisation et droits d'entrées	218	260
Charges d'exploitation (1)	5 706	5 869
Total	5 924	6 129

(1) Les charges d'exploitation sont, pour l'essentiel, constituées de loyers immobiliers et de charges locatives et de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatives à des périodes postérieures à celle-ci.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 16 sur 23
--	--	----------------

• **BILAN PASSIF**

➤ **CAPITAL SOCIAL**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	5 360 000 080	5 360 000 000		0,01 €

La structure capitalistique a été modifiée au cours de l'exercice en raison des deux opérations de réduction de capital puis de l'augmentation de capital rémunérant l'apport partiel d'actif de Cinq sur Cinq, devenue depuis SFR Business Distribution.

Désormais SFR Business Distribution détient 99,99% du capital ; SFR Participations détenant une participation négligeable dans le capital de SFR Distribution.

➤ **CAPITAUX PROPRES**

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2015	Affectation résultat	Résultat l'exercice	Autres variations	31/12/2016
Capital social	6 000			47 600	53 600
Primes émission, apports				11 619	11 619
Réserves indisponibles	512				512
Réserves réglementées	98				98
Report à nouveau	2 878	-2 725			153
Résultat de l'exercice	-2 725	2 725	-132 445		-132 445

La variation du Capital social est la conséquence des opérations capitalistiques développées dans le paragraphe « 4. FAITS CARACTERISTIQUES ».

Les réductions de capital en nombre d'actions et du montant de la valeur nominale de l'action ont été affectées en prime d'émission pour un montant de 5.999.999,20€.

Une prime d'apport apparait pour 5.827.122,48€, soit la différence entre l'actif net apporté de 59.427.122,48€ dans le cadre de l'apport partiel d'actif, et l'augmentation de capital de 53.600.000€.

L'affectation de la perte 132 445 114,61€ telle que proposée à l'Assemblée générale du 13 juin 2017 s'imputera en report à nouveau dont le solde sera créditeur pour 132 292 488.82€.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 17 sur 23
--	--	----------------

➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	Solde au 31/12/15	APA	Dotation de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Solde au 31/12/16
Risques immobiliers	906		285		-269	922
Plan de Départs Volontaires	0		91 917			91 917
Risques divers	4 658		443		-650	4 451
Litiges prud'homaux	1 985	60	356	-254	-374	1 774
Total provisions pour risques	7 550	60	93 000	-254	-1 292	99 064
Engagement retraite	2 649	1 555	2 583			6 787
Charges diverses	962	251	378	-915	-94	582
Total provisions pour charges	3 610	1 806	2 961	-915	-94	7 368
TOTAL	11 160	1 866	95 961	-1 169	-1 386	106 432

Détail des provisions :

- Risques immobiliers : concernent les coûts engagés par la société dans le cadre de la rationalisation de son réseau de distribution.
- Plan de Départs Volontaires : une provision a été constituée dans le cadre du plan de départs volontaires annoncé courant de l'exercice et ouvert sur la période du 23 novembre 2016 au 31 mars 2017. Cette provision couvre les estimations d'indemnités à verser aux salariés optant pour un départ volontaire, ainsi que les dépenses liées aux mesures d'accompagnement et de formation pour ces mêmes salariés.
- Risques divers et prud'homaux : ces provisions sont destinées à couvrir les litiges en cours, les procédures contentieuses engagées à l'encontre de SFR Distribution ainsi que certains aléas liés à l'activité.

Tableau sur l'engagement de retraite

Provision ouverture	APA	Dotation/ Reprise			Provision à fin 2016
		Exploitation	Financier	Exceptionnel	
2 649 804	1 554 762	87 707	138 843	2 356 641	6 787 757

Les engagements de retraite des salariés des activités de distribution Grand Public, acquis auprès de SFR et Numericable, et antérieurs à la date d'acquisition, ont été reconstitués chez SFR Distribution par un compte de dotation exceptionnel pour 2,4M€.

➤ EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

SFR a consenti à SFR Distribution le 31 décembre 2013 une avance long terme de 35 070 000€ pour une durée de trois ans, qui devait être remboursable intégralement à l'échéance le 31 décembre 2016. Cette avance, rémunérée au taux Euribor 12 mois + 100 bps, a été prolongée au 31/12/2017.

➤ DETTES

Les dettes fournisseurs d'exploitation, qui sont dues à moins d'un an, s'élèvent à 129 millions d'euros ; niveau stable vs 2015.

Les dettes sociales s'établissent à 75,5 millions d'euros et les dettes fiscales à 27,2 millions d'euros, ces dernières sont essentiellement liées à la TVA (25,5 millions d'euros).

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 18 sur 23
--	---	----------------

La forte augmentation des dettes sociales de 45,7 millions s'expliquent par deux évènements :

- d'une part par la variation à la hausse des effectifs consécutive à l'apport partiel d'actifs et au rachat de l'ensemble des activités de distribution Grand Public auprès des sociétés SFR et Numericable,
- et d'autre part par la comptabilisation d'une charge à payer pour un montant de 28,6 millions d'euros, liée aux indemnités à verser aux salariés ayant opté pour le plan de départs volontaires et dont les dossiers ont été acceptés au 31 décembre 2016.

Les autres dettes comprennent principalement des avoirs à accorder aux clients.

Tableau des Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/16	31/12/15
Dettes fournisseurs	7 617	3 566
Dettes fiscales	1 518	779
Dettes sociales	65 573	23 666
Autres dettes	101	35

➤ **COMPTES DE REGULARISATION (PASSIF)**

Tableau des produits constatés d'avance

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Autres prestations de services	1 326	2 230
Total	1 326	2 528

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement aux subventions mobilières perçues de SFR.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 19 sur 23
--	---	-------------------------------------

7. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

• CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Chiffre d'affaires 31/12/2016	Chiffre d'affaires 31/12/2015	Variation
Commission et services	189 498	151 327	25,22%
Ventes de marchandises	179 235	159 601	12,30%
Total	368 732	310 928	18,59%

• REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

Ce poste comprend principalement des reprises de provisions pour 14,7 millions d'euros qui sont liées aux dépréciations d'actifs immobilisés ou circulant, ainsi qu'aux provisions pour risques et charges. Les transferts de charges qui s'élèvent à 1 million d'euros sont liés aux avantages en nature pour 0,6 million d'euros, aux coûts relatifs à la fermeture des points de ventes pour 0,2 million d'euros (remise en état des locaux, coûts salariaux liés au plan de mobilité...), ainsi qu'aux remboursements d'assurance liés à des sinistres/vols en boutique pour 0,2 million d'euros.

• CHARGES D'EXPLOITATION

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	31/12/2015
Amortissements des immobilisations	8 566	7 940
Dépréciations actifs immobilisé et circulant	8 624	6 574
Provisions risques et charges	98 513	7 527
Total	115 703	22 041

L'augmentation de 93,7 millions d'euros s'explique massivement par la dotation des Provisions Risques et Charges relatives au Plan de départs volontaires.

• RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est composé essentiellement des charges d'intérêts rémunérant le compte-courant et l'avance long terme pour 1 million d'euros.

• RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel ressort par une perte de 11,8 millions d'euros qui s'explique essentiellement

- par la moins-value constatée sur la cession du fonds de commerce BTB pour 2,7 millions d'euros,
- par les mises au rebut de malis techniques pour 3,2 millions d'euros,
- par les mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant global de 4 millions d'euros consécutives à aux travaux de rénovations et aux fermetures de magasins partiellement compensées par des reprises de dépréciations d'actifs immobilisés et des produits de cession d'actifs,
- par des charges exceptionnelles de réorganisation de l'activité nettes de reprise de PRC pour 0,8 million d'euros,

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 20 sur 23
--	---	----------------

- par une dotation PR IDR de 2,3 millions d'euros
- par la comptabilisation de la quote-part de subvention d'investissement pour 1 million d'euros.

• **IMPOTS SUR LES SOCIETES**

<i>En milliers d'euros</i>	Résultat avant impôt	Participation	Impôt dû	Résultat comptable
Résultat courant	(120 619)		6	(120 613)
Résultat exceptionnel	(11 832)			(11 832)
Total	(132 451)	0	6	(132 445)

• **CREANCE/DETTE FUTURE D'IMPOT**

Allègement de la dette future d'impôt

- Au taux de 34,43 % pour un retournement en 2017 et au-delà

<i>En milliers d'euros</i>	BASE	IMPOT
Retraite	6 790	2 338
Provision créances diverses	570	196
Autres provisions temporaires non déductibles	19 446	6 695
Autres différences temporaires non déductibles	606	209
Déficits fiscaux	39 239	13 510
Sous total	66 651	22 948

- Au taux réduit de 15,72 % pour un retournement en 2017 et au-delà

<i>En milliers d'euros</i>	BASE	IMPOT
Moins-values à long terme	50	7
Sous total	50	7

Total général (créance nette future d'impôt)	66 601	22 955
---	---------------	---------------

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 21 sur 23
--	--	----------------

8. AUTRES INFORMATIONS

• EFFECTIF

L'effectif équivalent temps plein moyen au 31 décembre 2016 a été de 3 888 contre 2 580 en 2015.

L'effectif inscrit au 31 décembre 2016 est de 3 966 personnes.

Il se répartit comme suit :

- CDI cadres	558
- CDI non cadres	2 490
- CDD	834
- Apprentis	31
- Contrat prof.	53

• CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI

L'utilisation du CICE pour 8,5 millions d'euros a permis de financer :

- La présence d'une assistante sociale au sein de SFR Distribution 3 jours par semaine pour 0,04 million d'euros. SFR Distribution a pris l'initiative de prendre à sa charge la présence d'une assistante sociale pour accompagner les salariés confrontés à des difficultés personnelles et/ou professionnelles.
- Les capex pour 3 millions d'euros.
- La reconstitution du fonds de roulement.

• ENGAGEMENTS

➤ ENGAGEMENTS DONNES

- Clauses de retour à meilleure fortune concernant l'abandon de compte courant de 200 millions d'euros (consenti en 2003) et 33 millions d'euros (consenti en 2012) d'abandon de créances à caractère commercial de l'actionnaire SFR à son affiliée SFR Distribution.

La clause de retour à meilleure fortune, prévue par la convention d'abandon de compte courant du 22 décembre 2003, n'a pas été activée en 2016.

Au 31 décembre 2016, le montant restant à rembourser s'élève à 199 millions d'euros.

➤ ENGAGEMENTS REÇUS

- **Engagement de soutien financier de la SOCIETE SFR S.A.**

SFR Distribution bénéficie du soutien financier de la société SFR S.A., qui s'engage à apporter le cas échéant la trésorerie nécessaire à la société SFR Distribution afin que cette dernière puisse faire face à ses engagements.

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 22 sur 23
--	---	-------------------------------------

• **ENTREPRISES LIEES**

Les montants inclus sous diverses rubriques du bilan et des comptes de charges et produits financiers, qui se rapportent à des opérations faites avec des sociétés susceptibles d'être consolidées par intégration globale au sein du groupe SFR Group, sont les suivants :

➤ **ACTIF :**

Créances clients et comptes rattachés	120 922 K€
Autres créances	36 998 K€

➤ **PASSIF :**

Emprunts et dettes financières	35 421 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 088 K€
Autres dettes	70 536 K€

➤ **RESULTATS :**

Produits d'exploitation	190 245 K€
Produits financiers	0 K€
Produits exceptionnels	0 K€
Charges d'exploitation	161 738 K€
Charges financières	857 K€

• **COMPTES CONSOLIDES**

Les comptes de la Société sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de la société SFR Group SA et de la société Altice NV.

SFR Group SA : 1 square Béla Bartók - 75015 Paris – RCS 808 700 868

Altice NV : Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam The Netherlands

Les états financiers consolidés de SFR Group peuvent être consultés sur :

<http://www.sfr.com/finance>

Les états financiers consolidés d'Altice NV peuvent être consultés sur :

<http://altice.net/ir-group/financial-documentation/>

	SFR Distribution Etats Financiers au 31 Décembre 2016	Page 23 sur 23
--	---	-------------------------------------

- **INTEGRATION FISCALE**

La Société SFR Distribution S.A.S. a rejoint le 1er janvier 2016 un groupe d'intégration fiscale au sens des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts dont la société SFR Group S.A. assure la tête de Groupe.

La Société SFR Distribution S.A.S. adhère ainsi à une convention d'intégration fiscale qui détaille le traitement de l'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles et des crédits d'impôt, ainsi que toutes situations particulières rentrant dans l'objet de cette convention.

- **REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE RETRAITE**

Cette indication n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une information individuelle.

- **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

694 personnes ont accepté le plan de départ volontaire suite à la clôture de l'exercice. Les départs effectifs vont s'échelonner jusqu'à la fin de l'année.

SFR Distribution
Société par actions simplifiée au capital de 53 600 000,80 euros
Siège social : 124 boulevard de Verdun – 92400 Courbevoie
RCS 410 358 865 Nanterre
la « Société »

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 13 JUIN 2017**

L'an deux mil dix-sept,
le treize juin à 10 heures.

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, au 12 rue Jean-Philippe Rameau 93634 La Plaine Saint-Denis, sur convocation du Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Pascal Van Overbeke, préside la séance en sa qualité de Président.

Monsieur Jean-Pascal Van Overbeke, représentant la société SFR Participation, associé présent.

Monsieur Guillaume de Lavallade, représentant la société SFR Business Distribution, associé présent.

Monsieur Manuel Da Silva, Madame Andréa Epure et Dhia Eddine Fekih, représentants du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Madame Françoise Ayroles assure le secrétariat de la séance.

Le Cabinet KPMG, Commissaire aux comptes, dûment et régulièrement convoqué, représenté par Monsieur François Plat, est absent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 5 360 000 080 actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
3. Approbation des conventions soumises à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
4. Approbation de 50 cessions de fonds de commerce et autorisation à donner au Président et au Directeur Général pour la signature de chaque promesse unilatérale d'achat de fonds de commerce avec option de vente,
5. Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce,

6. Augmentation de capital réservée aux salariés conformément à l'article L. 225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce,
7. Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation des Commissaires aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport de gestion du président,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- les rapports des Commissaires aux comptes,
- le texte du projet de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- et les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et aux Commissaires aux comptes, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Conseil d'administration, puis des rapports des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 132 445 114,61 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par les comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 132 445 114,61 euros en totalité au compte « Report à Nouveau », le solde de ce compte étant ainsi porté de 152 625,79 euros à (132 292 488,82) euros.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'au cours des trois exercices précédents il n'a été distribué aucun dividende

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président rappelle que la Société souhaite céder 50 fonds de commerce dont la liste est annexée et vous a été présentée, sous la condition suspensive que les cessionnaires intéressés concluent une promesse unilatérale d'achat de fonds de commerce avec option de vente.

Les Associés, approuvent spécialement, et en tant que de besoin, les dispositions du projet de promesse unilatérale d'achat de fonds de commerce et donnent tous pouvoirs au Président et/ou au Directeur Général, pouvant agir ensemble ou séparément, avec faculté de déléguer leur pouvoir, à l'effet de signer lesdites promesses unilatérales d'achat de fonds de commerce et de poursuivre la réalisation définitive de la cession de ces fonds de commerce. Les Associés donnent également pouvoirs à Messieurs Laurent RIGOLLET et Gregory RABUEL, pouvant agir ensemble ou séparément, avec faculté de déléguer leur pouvoir, à l'effet de signer lesdites promesses unilatérales d'achat de fonds de commerce et de poursuivre la réalisation définitive de la cession de ces fonds de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Président, l'Assemblée Générale statuant à titre extraordinaire délibérant par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuvés par l'assemblée générale statuant ordinairement, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide de ne pas dissoudre la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, autorise le Président, en application des dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce et de l'article L 3332-18 du Code du travail, à augmenter, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social d'un montant nominal qui ne pourra excéder 1.608.000 euros par l'émission d'actions réservées aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société.

Le prix de souscription des actions émises en application de la présente délégation sera déterminé par le Président lors de sa décision fixant la date d'ouverture de la souscription, conformément aux dispositions de l'article L 3332-20, du Code du travail.

Dans le cadre de la présente délégation, l'assemblée générale extraordinaire décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés aux actions à émettre au profit des adhérents du plan

d'épargne d'entreprise de la Société.

La présente délégation est consentie pour une durée de 5 ans à compter de la présente assemblée.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation, dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus, à l'effet notamment de :

- fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires d'actions nouvelles ;
- fixer, dans les limites légales, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération des actions nouvelles ;
- déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement ;
- d'arrêter le prix de souscription des actions nouvelles ;
- décider du montant des actions à émettre, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des modalités de chaque émission ;
- constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- et d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Cette résolution mise aux voix est rejetée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, donne tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10h30.

Pour tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président
Jean-Pascal Van Overbeke



Le Secrétaire
Françoise Ayroles

